
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00343 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2024.**

Ce sont :

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAONSA WENDLASSIDA FILEMON	265702	B17058983	25/06/87
2°	BAILOU DANGNON ANSELME BEN-IDRISS	344731	B14314224	21/04/86
3°	PAGBELEGUEM MOUSSA	372897	B11559210	25/10/87
4°	SANOU THERESE	373439	B10073257	31/12/90
4°	GUEBRE ALIMATA DANASSA	215158	B9943623	29/03/78
6°	DA AMINATA	374998	B18343927	30/10/86
7°	SANOGO FOUSSENI	256225	B10326145	23/01/82
7°	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92
7°	BENAO MAIRATA	218962	B10095067	31/12/89
10°	DAKISSAGA RIHANATA	251766	B11145058	31/12/86

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon